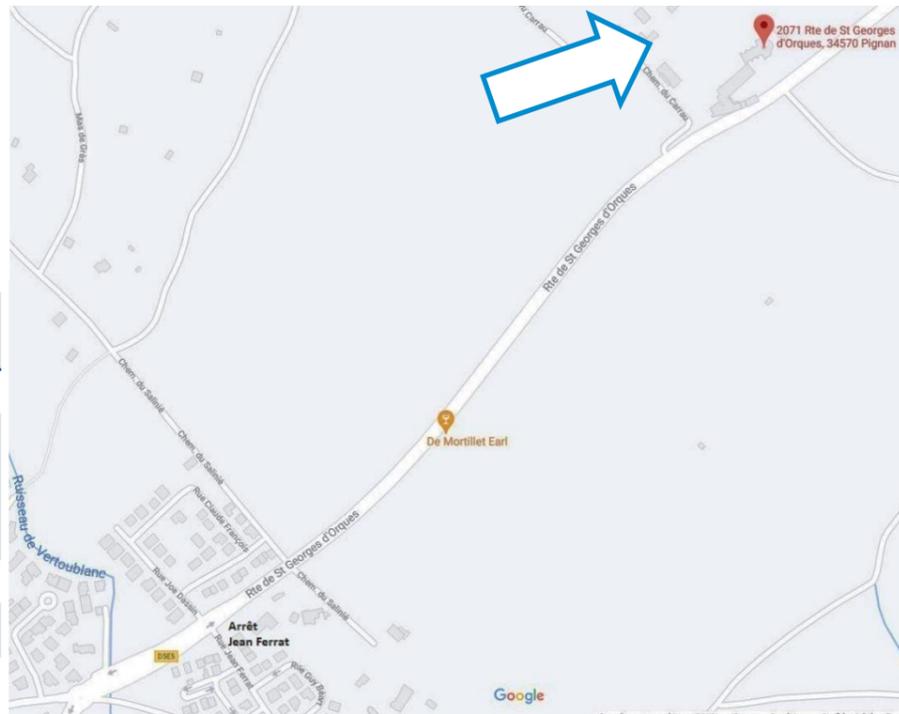


Educateur référent \_\_\_\_\_

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation.

### Situation

**Le service de placement familial**  
Domaine de l'Abbaye de Vignogoul  
2071 Rte de St Georges d'Orques  
34570 Pignan  
Téléphone : 04 67 47 46 20  
Portable : 06 33 39 95 99



Tram ligne 3, arrêt Mosson  
Puis

Départ : Mosson (MONTPELLIER)

Ligne : Bus 34 Montpellier Mosson - Pignan - Cournonterral - Cournonsec Les Clavoux  
Direction : COURNONSEC - Les Clavoux  
Accessibilité de la ligne :

• Arrêt : Lotissement Les Violettes (PIGNAN)

2 min de marche

Arrivée : ROUTE DE SAINT-GEORGES D'ORQUES (PIGNAN)

## Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne

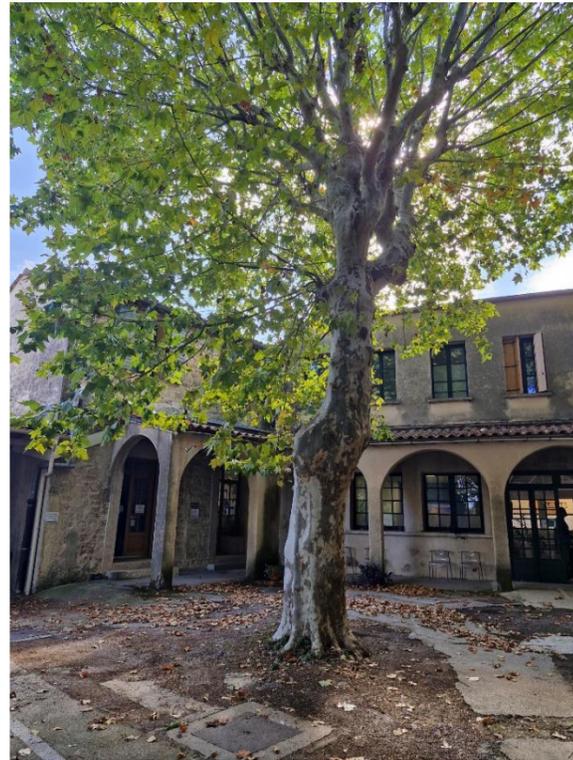


Présentation

**Service de placement familial  
SPF**



## Le service de placement familial



## Les différentes étapes d'accueil et d'accompagnement

### La visite de présentation

Pour l'enfant une visite de présentation du domicile de l'assistant familial est proposée avant l'installation complète.

Pour les parents, le domicile de l'assistant familial peut être tenu secret,

### Le Contrat de Séjour

Lors de votre admission, le Contrat de Séjour est présenté et signé par vos parents.

Dans ce document sont mentionnés les objectifs de votre placement.

Tout est mis en œuvre pour inviter vos parents à collaborer avec l'équipe tout au long de votre accompagnement.

### L'accueil

Le lien parents/enfants et les droits de chacun se mettent en place en référence à la décision du juge pour enfants.

### Le suivi éducatif

Il est assuré par une équipe qui est composée :

- 1 éducateur/trice spécialisé(e)
- d'une psychologue.
- d'un chef de service.
- 2 EJE

L'équipe éducative vous accompagne et vous apporte un soutien quotidien. L'ensemble de l'équipe veille à apporter des réponses adaptées à vos besoins (familiaux, scolaires, médicaux, judiciaires...).

Chaque jeune a un interlocuteur privilégié, qui est le référent de la situation. Ce dernier est en lien avec la famille, et les partenaires extérieurs (écoles, club de sport, travailleurs sociaux, médecins...)

L'éducateur spécialisé est coordonnateur ; Il assure le rôle de co-référent pour chaque jeune.

### Le Projet Personnalisé

Il se construit à partir de vos objectifs de placement, des attentes que vous avez pu exprimer aux membres de l'équipe et avec vos parents. Le référent et le coordonnateur sont garants de la bonne exécution de votre projet personnalisé.

Des évaluations régulières de ce projet sont faites avec les différents professionnels.

Tout d'abord, vous avez des entretiens avec votre éducateur référent, pour échanger et faire le point.

Ensuite, des rencontres sont mises en place avec vos parents ou représentants légaux, les professionnels intervenant auprès de vous et l'éducateur du Département pour évaluer l'avancée de votre projet et envisager, si nécessaire, des modifications concernant l'accompagnement proposé.

### L'échéance de votre placement

Un mois avant votre audience avec le Juge, ou de l'échéance de votre accueil auprès du RTEF, votre éducateur référent en lien avec l'ensemble de l'équipe rédige un rapport sur votre évolution et votre situation familiale.

Cet écrit est adressé à la Direction Enfance Famille. Il permet de réévaluer les objectifs de votre accompagnement, en fonction de l'évolution de votre situation.